

Ecrit par le 3 avril 2025

L'Isle-sur-la-Sorgue ajoute 22 logements sociaux à son compteur avec la résidence La Magnanerie



Les élus de la ville de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) ont inauguré la nouvelle résidence 'La Magnanerie', située [chemin du pont de la Sable](#), aux côtés des représentants du groupe [Arcade-Vyv](#), 4^e acteur sur le marché du logement social.

Implantée sur un terrain de 5 575 m², la résidence La Magnanerie compte 22 logements individuels. Chaque maison dispose d'une terrasse avec un accès à son jardin privatif. Si elle a été pensée pour préserver la tranquillité et l'intimité de chacun, la résidence favorise également la rencontre entre les habitants, avec notamment des espaces de circulation piétonne communs.

La Magnanerie est aussi composée d'espaces communs, notamment un local destiné au stockage des vélos et des trottinettes. Les résidents disposent d'un composteur qui a été mis en place pour privilégier le traitement des déchets organiques et accompagner les nouvelles pratiques. Le coût global pour la construction de la résidence s'est élevé à 4,9M€.

Ecrit par le 3 avril 2025



©Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Une résidence au service de la santé

La Magnanerie est labellisée 'Logement santé'. Aujourd'hui, 12 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement, engendrant des répercussions sur leur santé et leur environnement social au quotidien. Ainsi, ce label, créé en 2022 par le groupe Arcade-Vyv, garantit un habitat favorable à la santé de ses habitants. L'obtention du label repose sur trois aspects : le bâti, les services, et le lien social.

La résidence l'isloise a été conçue avec des équipements favorisant la qualité de l'air intérieur, une bonne isolation phonique, ainsi que des aménagements favorisant les mobilités douces. En plus de la zone de compostage, les résidents sont amenés à se croiser et ainsi, à renforcer leurs liens sociaux. En ce qui concerne les services, les habitants de la Magnanerie bénéficient d'une assurance habitation solidaire avec des tarifs préférentiels, d'un accompagnement gratuit dans l'étude des contrats (assurance, électricité, internet, etc.) et d'offres avantageuses, mais aussi à un accès gratuit à la plateforme [Klaro](#) et un accompagnement dans les démarches d'obtention d'aides.

Ecrit par le 3 avril 2025

Villeneuve-lès-Avignon, Le Palatin offre 31 logements locatifs sociaux

La résidence le Palatin vient d'être inaugurée 51, boulevard de Lattre de Tassigny à Villeneuve-lès-Avignon. A l'horizon 2025, et selon le Plan local d'urbanisme du Grand Avignon, la ville devrait compter 600 nouveaux logements dont 378 dévolus au parc social.

Le Palatin ?

C'est un bâtiment en R+2 accueillant 31 logements locatifs sociaux qui bénéficient, chacun, d'une loggia ou d'une terrasse. L'immeuble est composé de 16 T2 d'environ 45m², plutôt destinés aux seniors, équipés et adaptés avec des barres de douches, des WC rehaussés et des volets électriques pour l'ensemble des ouvertures ; de 12 T3 et de 3 T4 pouvant s'étendre sur 88m². Des panonceaux figurant dans les escaliers indiquent, comme sur un parcours santé, le degré d'effort physique réalisé, vecteur de santé. Le parking en sous-sol propose 31 places de stationnement, trois locaux à vélos et 15 places visiteurs en extérieur.

Dans le détail

En terme de financement, 19 appartements sont en PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration pour des locataires en grande précarité), 18 appartements sont en PLUS (Prêt locatif à usage social et correspondent aux locations d'habitation à loyer modéré), et 4 en PLS (Prêt locatif social pour des locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant de revenus nécessaires pour se loger dans le parc privé).

Les chiffres

L'immeuble a coûté 4,191M€ TTC dont une subvention de l'Etat intervenue à hauteur de 67 500€, 49 500€ de la part du Conseil général du Gard, 52 200€ de subvention émanant du Grand Avignon, 80 489 de la Région, 44 500€ de la Ville de Villeneuve-lès-Avignon. Les prêts Action logement sont intervenus à hauteur de 180 000€ et la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) à plus de 3,093M€.

L'inauguration

L'inauguration du Palatin, intervenue le 15 octobre dernier, outre de nombreux élus, dont la conseillère régionale Monique Novaretti, réunissait Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon et Franck Baleste, directeur général délégué d'Arcansud et directeur régional d'Arcade Promotion. La résidence est habitée depuis mai 2021. Le groupe Arcade-Vyv construit 5 500 logements par an et en gère 170 000.

Ecrit par le 3 avril 2025

Mise au point

La conseillère régionale Monique Novaretti a souligné le déficit en logements sociaux de Villeneuve-lès-Avignon qui affiche un taux de 8,1% et rappelé l'objectif de construction du Plan local d'urbanisme du Grand Avignon de 600 logements dont 378 en habitat social à l'horizon 2025.

MH



Au milieu, à gauche, Franck Baleste, directeur général délégué d'Arcansud et directeur régional d'Arcade Promotion et Pascale Borie maire de Villeneuve-lès-Avignon © Mairie de Villeneuve-lès-Avignon